

## INTRODUCTION

Par lettre en date du 25 avril 2003 le Ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes Handicapées a confié au Professeur Yvon Berland, Doyen de la Faculté de Médecine de Marseille une mission d'études et de propositions touchant à l'organisation des soins et notamment aux coopérations qu'il semble possible de développer entre les différents professionnels de santé.

### 1. Objet de la mission

La mission est invitée dans un premier temps à présenter un rapport d'étape pour ce qui concerne l'analyse des coopérations interprofessionnelles existant dans d'autres pays ou qui pourraient être mises en œuvre dans notre système de soins. Dans un deuxième temps le rapport final de la mission fera le bilan des expérimentations qui auront été mises en œuvre.

Cette mission fait suite aux propositions du rapport de la mission Berland<sup>1</sup> « Démographie des professions de Santé ». Cette mission a notamment conclu à une diminution sensible du nombre de médecins généralistes, et surtout spécialistes, dans les prochaines années et entre autres propositions, soutenu l'idée de redéfinir les missions des médecins avec le souci qu'ils soient utilisés de manière optimale à leur juste niveau de formation qui est de niveau Bac+9 à Bac+11. Ainsi il est proposé que des professions de santé assument des activités qui auraient justifié la seule intervention des médecins il y a 20 ou 30 ans mais, les compétences évoluant, ne la nécessitent plus actuellement.

### 2. Méthodologie suivie

Si le contexte de la mission s'inscrit dans le cadre des évolutions démographiques importantes qui suscitent les inquiétudes, la proposition de délégation de compétences n'a pas pour seul objectif de résoudre à terme des problèmes de densité médicale. Elle est également soutenue, d'une part par le souci de conserver une qualité de soins dans notre pays et certainement de l'améliorer par une plus grande disponibilité des médecins pour les tâches et activités qui le nécessitent et, d'autre part, par la volonté d'assurer une meilleure adéquation entre formation et exercice professionnel.

Partant de cette situation, la mission a auditionné plusieurs acteurs médicaux et paramédicaux<sup>2</sup> avec pour objectif de définir, dans quelques champs d'activité médicale, les constructions possibles qui amèneraient à proposer des expériences régionales ou loco-régionales thématiques. Dans un second temps et après analyse de ces expériences le transfert de compétences pourrait être étendu à d'autres activités médicales et para-médicales. En effet l'objectif initial n'est pas d'envisager a priori de manière exhaustive tous les transferts de compétences possibles ou envisageables dans l'ensemble des champs d'activité des médecins, il est, à partir de quelques exemples, de juger de l'efficacité et de l'efficacité du partage de compétences en sachant qu'en partant des résultats de ces expériences le partage des

---

<sup>1</sup> Mission « Démographie des professions de santé » Rapport n°2002135 Novembre 2002

<sup>2</sup> Voir « Liste des personnes rencontrées » en annexe 1

compétences pourra être étendu à d'autres types d'activités que celles initialement évaluées. La mission a également eu pour souci de proposer des transferts de compétences en tenant compte des particularités de l'exercice de la médecine dans notre pays.

### **3. Plan du rapport**

Le présent rapport d'étape comprend :

- l'analyse des coopérations entre les professionnels de santé dans les pays nord-américains et européens,
- les initiatives en France dans le domaine du partage ou de la délégation de compétences,
- la position et les propositions des professionnels sur le transfert de compétences,
- les propositions de quelques expérimentations élaborées par la mission sur la base des constats et des entretiens conduits avec les professionnels de santé.